LA MORT de l'Abbé Lemire

LA MISE EN BIÈRE

Le corps de M. l'Abbé Lemire, député-maire d'Hazebrouck, a été mis en bière samedi matin en présence de MM. Henri Bonte et Benjamin Rooses, adjoints ; Eugène Lemire, cousin du défunt ; de Mlle Marie Vasseur, sa gouvernante et de Mlle Arbelet, sa secrétaire.

Les visiteurs n'ont cessé d'affluer. Dans la soirée, le cercueil a été transporté dans le grand salon de l'Hôtel de Ville transformé en chapelle ardente.

La veillée a eté faite par les sœurs noires.

Aujourd'hui, dimanche, la population sera admise, à partir de 10 heures, à défiler devant la dépouille mortelle.

L'ORDRE DES FUNÉRAILLES

La Commission spéciale nommée par le Conseil municipal d'Hazebrouck pour régler l'ordre des funérailles de l'Abbé Lemire s'est réunie samedi.

Les dispositions suivantes ont été arrêtées

L'acces de la chapelle ardente sera fermé mardi à partir de 10 heures.

Les écoles se rangeront contre le trottoir longeant la route nationale et les sociétés sur la ligne des poteaux indicateurs. Lorsque le cercueil sera place sur le corbillard, le cortège défilera devant le perron de l'Hôtel de Ville pour se diriger vers l'église Saint-Eloi.

Derrière les écoles et les sociétés locales prendront place les sociétés et délégations étrangères, le Conseil municipal, le clergé, le corbillard, la famille, les parlementaires, les autorités et la foule.

L'église Saint Eloi sera fermée à partir de 10 heures jusqu'à l'arrivée du cortège. Les écoles n'y entreront pas mais se masseront sur le trottoir devant l'église. Les sociétés feront la haie de façon à livrer passage au Conseil municipal, au clergé, à la famille et aux autorités. Elles pourront entrer ensuite et se masser le plus possible vers le chœur. Après les sociétés, la foule pourra occuper les places encore libres.

Au cimetière, la police et la gendarmerie canaliseront le cortège depuis la porte principale, rue de la Paix. La sortie s'effectuera par la porte de la rue d'Aire.

Sur tout le parcours du cortège, les sapeurs pompiers feront une escorte d'honneur de chaque côté du corbillard.

UNE DISTRIBUTION EXTRAORDINAIRE DE PAIN A HAZEBROUCK

Une distribution extraordinaire de pain sera faite en mémoire de l'Abbé Lemire, député-maire, le mercredi 14 mars à 9 heures du matin, aux assistés du Bureau de Bienfaisance, aux vieillards, infirmes et incurables et aux familles nombreuses inscrites sur les listes d'assistance.

LES CONDOLÉANCES

De nouveaux télégammes de condoléances sont parvenus hier à la mairie d'Hazebrouck. Ils étaient de M. Léonce Devin, ancien ingénieur des travaux publics de l'Etat, à La Bassée ; de la Municipalité de Seclin ; du général Lacapelle, commandant le 1er Corps d'armée ; de Mme la Baronne de La Grange à Paris ; des Municipalités de Cambrai, de Gravelines, de Bailleul, etc... ; de MM. Albert Mahieu et Davaine, sénateurs ; de M. Crespel, député ; de M. Justin Godart, ancien ministre ; de M. Eugène Duthoit, président des Semaines sociales de France ; de M. Henri Dejamme, conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Douai ; de M. Narcisse Boulanger, de M. Gonnet, députés ; de M. de la Grange, conseiller général, actuellement en voyage aux Etats-Unis ; de Mgr. Julien, évêque d'Arras, etc...

PRÉPAREZ VOUS-MÊME UN LITRE DE FORTIFIANT

En versant un flacon d'Hényl liquide dans un litre de bon vin, vous obtiendrez un fortifiant d'une valeur incomparable dont il vous suffira de prendre un verre à madère avant chaque repas.

L'Hényl, combiné strychno-nucléo-manganique, fait merveille notamment dans les *dépressions nerveuses (neurasthénie et états neurasthéniformes)*, l'*anémie*, la *chlorose*, les *convalescences des maladies infectieuses*, la *prétuberculose*, le *rachitisme*, la *croissance*, la *faiblesse de constitution*, la *vieillesse prématurée*, le *surmenage*, les *hémorragies*, *l'impuissance*, etc...

Exigez bien l'Hényl super-reconstituant

Les personnes qui ne supportent pas le vin peuvent prendre l'Hényl liquide à la dose de cinquante gouttes, deux fois par jour, avant les repas dans un peu d'eau sucrée ou deux comprimés d'Hényl-Comprimés (la boite de 60 comprimés d'Hényl: 15 francs).

Le flacon d'Hényl liquide: 8 fr. 95. *Toutes pharmacies ou, à défaut, Pharmacie du Soleil, 75, Boulevard de Strasbourg, Paris. Envoi franco contre mandat de 8 fr. 95. Les trois flacons (cure complète): 26 fr. 85.*

Pour les retraites ouvrières et paysannes

LES OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS POUR L'EMPLOI DES SALARIES RETRAITES OU AGÉS DE PLUS DE 60 ANS

On nous communique :

« Il est rappelé que les employeurs sont tenus aux termes de l'art. 265 de la loi de finances du 13 juillet 1923, de verser en espèces à la caisse du percepteur les contributions patronales fixées par la loi sur les Retraites Ouvrières pour tout salarié qui a cessé d'être soumis aux obligations de cette loi, soit qu'il soit bénéficiaire d'une retraite ouvrière ou de toute autre retraite constituée en vertu d'une législation ou d'une réglementation spéciale, soit qu'il ait atteint l'âge de 60 ans et ne bénéficie ou ne soit pas appelé à bénéficier d'une telle retraite.

« Le versement des dites contributions, qui a lieu à la fin de chaque trimestre (ou de chaque semestre si l'établissement compte moins de cinq ouvriers) doit être appuyé d'une déclaration indiquant, outre les périodes d'emploi le motivant, les noms et prénoms des salariés employés, sans distinction de nationalité, leur profession et leur adresse, ainsi que, le cas échéant, le numéro de la retraite dont ils sont titulaires.

« Il est recommandé aux employeurs d'utiliser à cet effet les imprimés du modèle P. 285 modifié, en vente dans les imprimeries administratives et dont ils pourront prendre copie, s'ils le désirent, à la Mairie de leur résidence.

« Les mêmes versements devront être effectués pour l'emploi des salariés qui déclareront avoir demandé la liquidation de leur retraite ouvrière ou de la retraite à laquelle ils auraient droit en vertu d'une législation ou d'une réglementation spéciale ; toutefois, les salariés qui seraient bénéficiaires d'une pension militaire pour blessures, infirmité, etc..., non attribuée en raison de l'ancienneté des services du titulaire ou qui jouiraient de la reversibilité d'une telle pension et qui, partant, resteraient régis par les dispositions générales de la loi sur le Retraites Ouvrières ne donneront pas lieu avant la liquidation de leur retraite ouvrière ou l'âge de 60 ans, aux versements prescrits ».

Nos Petites Annonces sont affichées GRATUITEMENT dans notre hall, 186 bis, rue de Paris, Lille, au fur et à mesure de leur réception.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue.

Le Dimanche à Roubaix

MUSÉE WEERTS. — Hôtel de Ville, de 10 à 13 h.

SPECTACLES. — Casino-Théâtre, matinée et soirée : « Gri-Gri ». — Hippodrome-Théâtre, matinée et soirée. — Théâtre Populaire.

CONCERTS. — Amicale rue Turgot, à 16 heures : Foyer des Amicale ; Amicale Mariot, rue Jules-Guesde, à 16 heures.

REUNIONS. — Médaillés du Travail, à 13 heures, Salle rue de l'Hospice.

SPORTS. — **Cyclisme** : A. Arts, Championnat de vitesse, départ à h. 45, Laiterie.

Football : R. C. R. contre S. C. F., à 15 heures, parc Jean Dubrulle. — F. C. R. contre U. S. Pérenchies, à 15 heures, Stade Amédée Prouvost.— Sports Ouvriers Roubaisiens contre J. O. Lille, terrains municipaux.

Basket : O. Saint-Vincent, de 8 à 10 h., entraînement. — Amicale Archimède contre Amicale des Arts, de 9 h. 30 à 10 h. 30, Trescadéro.

Hockey : H. C. Fresnoy contre S. Bordeaux, à 13 heures.

Tir : Amicale des Arts, de 9 à 11 h. 30. — Amicale Archimède,d e 9 h. 30 à 12 heures. — Amicale Oran, de 11 à 12 heures. — Amicale Saint-Vincent, de 10 à 12 heures.

PHARMACIENS DE SERVICE. — MM. Willot, 37, rue du Vieil-Abreuvoir ; Cousteker, 867, rue du Tilleul.

Intéressez-vous à notre tableau de Petites Annonces ; suivez-en les diverses rubriques, répondez chaque fois que vous le jugerez utile. Vous serez étonné du résultat.

ARRESTATION

L'agent de la sûreté, Jules Cochez, a arrêté à 15 heures, rue Lacroix, le nommé Henri D..., 20 ans, manœuvre, demeurant rue Lacroix, 78, en vertu d'un extrait du jugement du Tribunal Correctionnel de Lille, en date du 7 janvier 1928, le condamnant à 15 jours d'emprisonnement pour coups. Il sera conduit à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

AVANT DE TRAVERSER LA RUE, faites attention aux autos et aux trains. Dimanche dernier, les conducteurs de véhicules eurent fort à faire devant les étalages de la **Maison COUPLEUX Frères, 24, rue Esquermoise, à Lille**, que tout le monde voulait voir. Il n'y eut pas heureusement, d'accident de personne.

ECHANGE DE COUPS

Pour violences réciproques, un procès-verbal a été rédigé à la charge de D... Céleste, 26 ans, piquîrière, rue de la Buche d'Or, cour Leman, n. 2, et de B... Emilienne, 28 ans, ménagère, même cour, n. 1.

Bock Meyerbeer DOUBLE.....EXTRA FIN

SOYEZ EN REGLE

L'agent Mieulin François a dressé procès-verbal à M. Pierre D..., 39 ans, mécanicien, demeurant à Roubaix, rue Louis Catrice, 12, qui passait rue de la Conférence, à bicyclette, sans signal avertisseur et sans plaque d'identité.

CONTRAVENTION

Un procès-verbal, a été rédigé, à la charge de M. Désiré, 50 ans, entrepreneur de plafonnage, demeurant à Roubaix, Boulevard de Metz, 130, pour avoir laissé brûler des détritus et de la paille dans un terrain lui appartenant et bordant la voie publique, et situé Boulevard de Metz, le 10 courant, à 14 heures.

Phonographes

J. BARDIAUX. Seule Maison, 53, rue de Lannoy, accrédité pour la vente des appareils et disques Pathé. Tout le catalogue : 15.000 disques, 25 modèles en magasin. Maison de confiance fondée en 1907.

Facilités de paiement.

EXCES DE VITESSE

Une contravention a été rédigée à la charge de Cyrille V. 25 ans, chauffeur d'auto, demeurant à Mouscron, 53, rue de la Station, pour avoir circulé en auto, rue de Tourcoing à la vitesse de 40 kilomètres le 10 courant, à 15 heures.

— Pour le même motif, M. Emile B..., 35 ans, représentant, demeurant à Tourcoing, rue de Gand, 378, s'est vu graillié d'un procès-verbal, pour avoir circulé en auto, à la vitesse de 40 km. à l'heure, rue de Tourcoing.

ECLAIREZ VOS BICYCLETTES

Les agents Claisse et Menisson, ont dressé des procès-verbaux, Grande Rue, pour défaut d'éclairage, à MM. Arthur E., 37 ans, tisserand, demeurant à Herseaux, rue du Petit Audenarde, 39. — Fernand L., 37 ans, lapissier, demeurant 45, rue de la Conférence ; Louis H..., 20 ans, tisserand, demeurant à Wattrelos, rue Negrier, 56 ter.

N'hésitez pas

à vous rendre compte des avantages réels de prix et de qualité des

CHAPEAUX BALTUS

7, Rue de la Gare, ROUBAIX

POUR LA PROPRETE DES RUES

L'agent Paul Delpluque a dressé un procès-verbal à la charge de M. Désiré S..., 27 ans, vernisseur, demeurant rue de l'Epeule, 181, qui poussait des ordures provenant du fil d'eau dans l'égout situé au bas de ladite rue. Il était employé chez M. Van Holland, fabricant de meubles, 49, rue Pierre-Motte.

OBSERVEZ LE SENS UNIQUE

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Henri F..., 31 ans, industriel, demeurant à Tourcoing, avenue La Fayette, n. 4, qui passait en automobile, rue de la Fosse-aux-Chênes, vers 11 h. 30, interdite par le sens unique.

Rhumes - Bronchites

Ne prenez pas au hasard n'importe quel sirop. Choisissez celui qui convient au genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeaux, spécialités de formule très étudiées, nous conseillent : Dans les toux grippales et irritantes, le « Balsamique Morsou », le flacon 10 fr. 10 et dans les toux graves et négligées, bronchites chroniques, le « Sirop Helcay », le flacon 11 fr. 20, 11 bis, rue de Lannoy, et 88, rue de France, Roubaix.

NOS STAGIAIRES A L'ETRANGER

Nouveaux postes à l'étranger — Un prochain examen

La Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing procédera le lundi 19 mars, à un nouvel examen de candidats-stagiaires.

Des postes particulièrement intéressants dans des pays qui constituent pour nos exportations textiles des débouchés de premier ordre seront offerts à nos concitoyens désireux de consacrer leur activité au commerce extérieur.

Après avoir envoyé des stagiaires au cours de ces dernières années dans le Proche-Orient, au Canada et au Brésil, la Société d'Encouragement se propose de placer cette année, de jeunes Roubaisiens et Tourquennois aux Etats-Unis dans les pays scandinaves, aux Indes, etc..

Des emplois au moins en partie rétribués, sont proposés dans plusieurs de ces pays et les situations que les stagiaires y occuperont leur permettront de se documenter de la façon la plus pratique et la plus profitable sur l'état du marché, la façon de traiter des affaires, en même temps que leurs fonctions leur permettront de se faire les relations les plus utiles.

Nous rappelons que la Société d'Encouragement assure son appui moral et financier aux jeunes gens travailleurs de Roubaix-Tourcoing et de la circonscription de nos deux Chambres de Commerce, qui possèdent la connaissance d'une langue étrangère et sont au courant du textile et qui veulent par leur travail arriver à l'une ou l'autre des situations d'avenir qu'offre la carrière de l'exportation.

Tous renseignements seront donnés par M. Puppinck, secrétaire de la Société d'Encouragement, 3, rue de l'Hôtel de Ville, à Roubaix, où les candidatures sont encore inscrites jusqu'au 15 mars.

L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX est inimitable c'est incontestablement la meilleure

CONCOURS DE LA MI-CARÊME DES QUARTIERS DE L'ÉPEULE FRESNOY-LUXEMBOURG

Pour ce grand concours nous tenons à mettre au point la question grand nombre, qui signifie plus beau groupe. Pour participer à cette catégorie, il faut être au minimum 15 personnes, le jury sera seul juge pour les prix c'est-à-dire qu'il se basera sur les questions suivantes : Valeur du costume, époque, frais occasionnés par le groupe tenu devant le jury. La question grand nombre servira tous simplement en cas d'ex-æquo. Pour cette catégorie, nous sommes heureux de prévenir les concurrents qu'une superbe coupe offerte gracieusement par M. Fameries, bijoutier, 4, rue de l'Epeule, sera remise au plus beau groupe qui enlèvera le 1er prix de l'Essor et le premier prix du Fresnoy-Luxembourg.

Cette coupe sera exposée chez M. Franquet, tailleur, rue de l'Epeule.

LA **Grande Alarme** au CAMEO

EMPLOIS RÉSERVÉS AUX MUTILÉS

Un emploi d'expéditionnaire à la Mairie de Bruay-sur-l'Escaut (arrondissement de Valenciennes), est vacant.

Le délai de 30 jours pour les déclarations de candidatures expirera le 8 avril 1928.

HIPPODROME-THÉATRE

Le Jongleur de Notre-Dame, que la Troupe de Gand va représenter jeudi prochain, n'a pas été donné à l'Hippodrome depuis la saison 11906-1907 ; ce sera donc une nouveauté pour beaucoup d'amateurs roubaisiens. L'ouvrage de Massenet peut, sans crainte, être qualifié de chef-d'œuvre, tant le maître y a mis d'inspiration délicate bien appropriée au sujet moyennageux du pauvre Jongleur. On y entendra avec un nouveau plaisir nos excellents artistes : MM. Lesens, Aavaert et Joubert. Le spectacle commencera par **La Navarraise**, drame poignant pour lequel Massenet a écrit une musique toute différente de sa manière habituelle. — Location chez Jubé.

CASINO-THEATRE

Aujourd'hui, en matinée à 3 heures et en soirée à 8 h. 30, pour la première fois à Roubaix : « Gri-Gri », l'exquise et délicieuse opérette de MM. J. Chancel et Henriot, musique du compositeur P. Lincke. La troupe, les chœurs et l'orchestre au grand complet seront dirigés par M. Wertenschlag, 1er chef d'orchestre. C'est trois heures de fou-rire à passer agréablement. Il sera prudent de louer ses places au bureau de location : 21, place de la Liberté. Téléphone 13-14.

THEATRE POPULAIRE

Aujourd'hui, à 16 h. 30 précises, spectacle de gala. Pour la clôture de la saison 9127-28, « Lucrèce Borgia » l'œuvre célèbre de l'immortel Victor Hugo.

L'interprétation de choix réunit les noms de Mmes Leroy, Claudie, et MM. Aubert, Poulin, Godard, Verschet, Duval, Leroy, etc.

Mme Leroy interprétera le rôle de Lucrèce et M. Poulin, celui d'Alphonse D'Este.

Location : 73, boulevard de Belfort.

Delespaul-Havez CHOCOLAT Corona A CROQUER Premier apprécié Dernier le Meilleur

Sociétés et comités

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES « AMIS DE ROUBAIX », — L'assemblée générale annuelle des « Amis de Roubaix » aura lieu le samedi 17 mars, à 18 h. dans la salle de réunion de la Croix-Rouge, mise aimablement à la disposition de notre syndicat d'initiative, par la société française de secours aux blessés militaires, rue de la Gare 2.

Tous les membres bienfaiteurs, honoraires, actifs et adhérents sont instamment priés d'assister à cette réunion statutaire.

Une réunion du Comité-directeur, pour la mise au point de l'assemblée, aura lieu mardi prochain 13 courant à 18 h. au siège social.

MUTUELLE NADAUD. — Les Commissions Administrative et de Contrôle se sont réunies au siège. M. Goethals a donné connaissance de la situation morale. M. Destriez, de la situation financière de l'année 1927. M. Bonvry a soumis les considérations générales relatives aux modifications nécessaires en prévision de l'application de la Loi des Assurances Sociales et du rôle que le mutualiste doit jouer.

Les rapports qui seront présentés à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 1er avril, à 10 h. du matin, Salle Sainte-Cécile, 23, rue Saint-Georges, seront au siège, à la disposition des sociétaires qui voudraient en prendre connaissance, les trois jours qui précéderont l'assemblée, c'est-à-dire les 29, 30 et 31 mars, de 4 à 5 h. du soir.

A la convocation sera annexé un bulletin d'adhésion, chacun des sociétaires est invité à faire un nouvel adhérent.

Les Commissions Administratives et de Contrôle se réuniront samedi prochain 10 mars, au siège, à 19 h. 30, pour entendre le rapport moral et financier de la Section féminine et recevoir les sociétaires qui ont accepté de faire partie de la Commission spéciale.

Il a été enregistré, depuis janvier, 24 nouvelles adhésions admises après la visite médicale, dont 15 pour la Section Homme et 9 pour la Section Féminine. Durant ces deux mois, la Mutuelle Nadaud a déploré le décès de 8 sociétaires dont 7 homme et 1 femme.

Il est rappelé que les bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 h. à midi, de 2 à 6 h. 30, où les adhésions sont reçues pour les hommes, de 14 à 45 ans, pour les dames et jeunes filles, de 14 à 40.

REUNION DES COMMERÇANTS DE LA RUE DES LONGUES-HAIES. — Une réunion des commerçants a eu lieu vendredi à courant chez Robert L'Hoir. Plusieurs commerçants de la rue ont décidé de reconstituer immédiatement un Comité en vue des futures fêtes et notamment la grande Braderie du lundi de la foire de Roubaix La Commission suivante fut nommée :

MM. Florentin Carels, président ; Robert L'Hoir, et Emile Canyonte, vice-présidents ; Charles Mangin, trésorier ; Georges Lepers, secrétaire ; Henri Vanooteghem, secrétaire-adjoint ; Georges Fourlinie, Louis Legrain et Louis Waysten, commissaires ; Edmond Quatannens et Baublomme, collecteurs. Siège du Comité : 118, rue des Longues-Haies. La Braderie aura lieu le 16 avril, de 6 heures à 17 heures avec réveil en fanfare.

Des primes seront tirés au sort entre tous les marchands ayant participé à la Braderie. A cet effet, les collecteurs passeront chez tous les commerçants de la rue le jeudi 15, dans le courant de l'après-midi. La cotisation pour la braderie sera de 5 francs pour les cafetiers et de 3 francs pour les autres commerçants.

La Commission espère que chaque commerçant fera bon accueil aux collecteurs.

COMITE DES FETES DU FRESNOY-LUXEMBOURG. — La réunion du Comité aura lieu lundi 12 mars, à 7 heures, au siège habituel. Tous les membres du Comité sont instamment priés d'y assister.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES DE ROUBAIX.— Voici les dates des prochaines réunions :

Comité. — Dimanche 11 mars, à 11 h. 30, au local, 55, rue Neuve. Ordre du jour : Banquet général. Balcement. Trésorerie.

Groupe Peignages, Filature et Mécanique. — La prochaine réunion aura lieu le dimanche 11 mars, à 10 h. 30 précises, au local, 55, rue Neuve. Suite de la causerie faite à la dernière réunion de février.

Groupe Teinture. — La prochaine réunion est fixée au dimanche 18 mars, à 10 h. 30 précises, au Grand Amphithéâtre de l'Ecole, place Chevreul, à Roubaix.

M. A. Hirsch, ingénieur, représentant de la maison Gallois et Cie, à Lyon, fera une conférence sur « Les Ultra Violets et leur application à l'industrie textile. L'étrange lumière de Wood. »

Cette conférence intéressera particulièrement les membres du Groupe Teinture, d'autant plus que quelques expériences intéressantes sont annoncées.

Le banquet annuel du Groupe Teinture aura lieu dimanche 1er avril, à 13 h. 30, à la « Taverne Liégeoise », place de la Gare, à Roubaix.

AMICALE LEON MARLOT. — Ce soir aura lieu le concert au Foyer Municipal, rue Jules-Guesde, 178, ; ouverture des portes à 15 heures. Vu l'importance de ce concert, le rideau se lèvera à 16 heures précises ; l'entrée sera rigoureusement interdite pendant les exécutions.

L'entrée gratuite sera refusé à tout amicaliste n'ayant pas sa carte 1928-29 ; un service spécial fonctionnera à ce sujet.

FEDERATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui de 10 heures à midi, service de secrétariat et de trésorerie au siège, « Brasserie des Orphéonistes », 126, rue de la Gare.

FANFARE DES TROMPETTES «LES DEVOUES» DE ROUBAIX. — Répétition générale à 10 heures, 227, rue Jules-Guesde. Tombola gratuite entre tous les membres présents. Cours gratuit pour jeunes gens.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — L'assemblée générale semestrielle de la Fraternelle se tiendra à l'Hippodrome-Théâtre dimanche 25 mars, à dix heures. Elle sera présidée par M. le Général Bossu, commandant le 26 groupe de subdivisions du 1er corps d'armée.

M. Victor Dilgeut fera ensuite une conférence sur « La France et l'Alsace-Lorraine ». Une tombola clôturera la réunion.

AMICALE LAIQUE, RUE TURGOT. — Aujourd'hui à 4 heures précises, salle des Fêtes de la Fédération, grand concert de gala au profit des œuvres laïques.

La Commission prie les membres détenteurs de cartes non vendues de les rapporter ce matin au siège Ecole. Toutes cartes non rentrées à une heure, seront considérées comme vendues.

Pour MM. les membres de la section dramatique et Mmes les artistes, rendez-vous à 2 h. 30 au Foyer des Amicales.

TIR NATIONAL. — Concours fédéral du 6 mai au 7 juillet on demande des marqueurs et greffiers les samedis, dimanches et lundis de chaque semaine ; pour les couditions s'adresser à la permanence 43 rue de la Gare.

AMICALE DU MOULIN. — La commission fait savoir aux sociétaires qu'elle organise samedi 24 mars à 8 h. son banquet. Le coût du banquet est fixé à 10 fr. Les inscription sont reçues chez Segard, 17 rue de Tunis, jusqu'au mercredi 21.

ARTISANAT FRANÇAIS, ROUBAIX. — Permanence tous les dimanches au siège, de 10 heures à midi, pour renseignements et adhésions.

Une nouveauté, opérette exquise de Chancel et Henriot, musique du célèbre compositeur Lincke,

GRI-GRI

sera donnée par la troupe lyrique du CASINO-THEATRE : dimanche, matinée et soirée ; lundi, soirée.

Location : 12, place de la Liberté. — Tél. 13-14.

COLISEE

Matinée à 15 h., soirée à 20 h.

CLAUDIA VICTRIX dans

PRINCESSE MASHA

Sur Scène : LILIA et PARTNER, mélimélo fant. - Le com.-bouffe Géo Bastard.

Location ouverte. — Tél. 4-86

ETAT CIVIL

Naissances. — Bernard Rzucidlo, boulevard Gambetta, 200. — Pierre Hebbtuchuys, boulevard d'Armentières, 84. — Jean Plouvier, de Lannoy, née rue d'Alsace, 77. — Simonne Basquin, de Forest-sur-Marque. — Robert Tange, rue des Longues-Haies, 184. — Henri Van Wambeke, rue de Lannoy, 30.

Décès. — Marin De Coilère, veuf Vander Meirsche, 81 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Aurélie Béghin, veuf Soyez, 82 ans, rue de Blanchemaille, 87. — Jeannine Renard, 1 mois, rue de Croix, cour Castel. — Léon Mercier, 54 ans, rue de l'Epeule, 169. — Oscar Rose, rue Saint-Maurice, 35. — Romano Martinussi, 20 ans, rue Dombasle, 49. — Julien Sumon, 26 ans, rue Duflot, 61. — Charles Debiauwe, 80 ans, rue Choiseul, 35. — Philomène Fremaux, 80 ans, rue d'Alsace, 63. — Elisabeth Berardier, veuve Degand, 80 ans, rue Saint-Jean, 52. — Malvina Oprock épouse Carette, 38 ans, rue Alfred-de-Musset, 53.

LES AMATEURS DE BONNE BIÈRE fabriquée avec de l'orge et du houblon densités garanties 4° et 5°5, s'adressent à la **Coopérative "L'AVENIR"** LA VÉRITABLE BRASSERIE POPULAIRE

Aucun versement n'est réclamé pour toucher les mêmes bénéfices que les actionnaires. Concurrence loyale impossible à qualité égale

INNOVATION

POUR LES PETITS MÉNAGES

Livraisons en fûts à partir de 25 litres

VINS DE TOUS CRUS ET SPIRITUEUX au prix de revient

Adresser les commandes : 16 à 20, r. d'Aguesseau, FIVES-LILLE Tél. 9.06

NALIENABLES Titres amortissables annuellement, Rentes 6 % — Prestations en nature ;— Bons trentenaires. — Banque ESTIEVENART, 43, rue des Arts, LILLE

WATTRELOS

LE DIMANCHE A WATTRELOS

Pharmacien de garde : M. Delerue, 310, rue Carnot (Laboureur).

Etat-Civil, de 10 heures à midi.

Basket-ball, à l'Amicale du Centre, à 9 h. 30, à l'école, équipes mixtes ; à 10 h. 30, à l'école, équipe 1 A contre R.C.O.R.

Tir : Fraternelle des Combattants, tir d'entraînement de 9 h. 30 à 12 h. 30.

A l'Amicale du Centre, à 10 h., réunion mensuelle : tir, concours de piquet, 421, etc., bibliothèque.

A la Ligue des Droits de l'Homme, à 10 h., assemblée de la section, au siège, café de la Cloche, Grand'Place.

A la Philharmonie du Crétinier, à 16 heures, grand concert suivi de bal.

LA FAUDE. — Des douaniers de la brigade du Grimonpont ont arrêté le nommé Armand Bussilet, 32 ans, journalier, demeurant à Isseberg (Pas-de-Calais), rue du Port à Bac, qui était porteur de 9 kilos de tabac de provenance étrangère. Il a été transféré à la Maison d'arrêt de Lille par les soins de la gendarmerie.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Dhallun-Lepers, Madeleine Slerckx, 33 ans, tisserande, demeurant à Mouscron, entorse des articulations du pied gauche : 10 jours de repos.

— A l'usine Watine, Madeleine Vertriest, 20 ans, soigneuse, demeurant à Luingue, brûlures au pied gauche : 11 jours.

— Au chantier Cauliez, Joseph Surmont, 36 ans, manœuvre, demeurant à Tourcoing, entorse à la cuisse droite : 10 jours.

— Au chantier Desurmont, Rémy Everaerd, 27 ans, manœuvre, demeurant à Lauwe, coupure transversale à la paume de la main gauche : 15 jours de repos.

— Au chantier Delcroix, Achille Desoubris, 27 ans, plafonneur, demeurant rue de Thionville 36, écrasement du médius gauche : 10 jours.

— Au tissage Lecercq-Dupire, Henri Lombeere 8 ans, tisserant, demeurant 21, Grand'Place, entorse du pied droit : 14 jours.

— Même usine, Robert Dekeyser, 29 ans, manœuvre, demeurant rue de la Boutillerie, 31 contusion au-coé droit : 10 jours.

— A la fonderie Desseyer, Arthur Dumortier, 40 ans, ébarbeur, demeurant à Herseaux, piqûre septique du majeur droit.

— Dans l'atelier F. Delattre, Armand Impens, 19 ans, demeurant à oubaix, entorse des articulations du pied gauche : 10 jours.

— A l'usine Lefebvre et Bastin, Gustave Samaille, 43 ans, concierge, demeurant rue de l'Hôpital, 9, déchirure fibro musculaire à la masse dorso-lombaire.

— Au tissage Leclercq-Dupire, Irène Caretie, 22 ans, tisserande, demeurant due du Plouys, 10, entorse de l'épaule gauche : 10 jours.

— A l'atelier Haustrate, Henri Vernée, 40 ans contremaître, demeurant rue de l'Industrie, 77, coupure à l'auriculaire de la main gauche.

—Dans un chanier de la S. A. P., Bertrand Deschepper, 17 ans, manœuvre, demeurant rue de la Martinoire, 43, contusions multiples sur tout le corps : 15 jours de repos.

— A l'usine Kuhlmann, Maurice Béghin, 32 ans, ingénieur, demeurant à Roubaix, hydarthrose du genou gauche.

— Même usine, Marius Clément, 30 ans, manœuvre, demeurant cour Couteau, commotion électrique et contusions multiples du corps : 15 jours.

— A l'usine Kuhlmann, Achille Vanhée, 21 ans manœuvre, demeurant à Cruyshantem, contusion du pied gauche : 13 jours.

— Même usine, Théodule Vanhée, 49 ans, manœuvre, plaie du pied gauche : 11 jours.

— Au groupe scolaire du Laboureur, Edmond Florsuin, 34 ans,ouvrier peintre, demeurant à Croix, commotion cérébrale, contusion du corps et des membres : 3 semaines de repos.

— A l'usine Watine, Bertha Legrand, 38 ans, soigneuse, demeurant à oubaix, fracture articulaire de la phalangette de l'auriculaire gauche : 20 jours de repos.

— A la filature du St-Liévin, Gabrielle Bouvart, 2 ans, soigneuse, demeurant à Evregnies, plaie et contusion de la main droite : 12 jours.

— Au tissage Leclercq-Dupire, Camille Duret, 38 ans, homme de peine, demeurant rue du Nouveau Biche, 12, entorse du pied droit : 12 jours.

— Dans le chantier Rogliano, Germain Carzeele, 35 ans, manœuvre, demeurant à Lambersart, déchirure région lombaire : 12 jours.

LUNETTES, Pince-Nez, Herboristerie Demortier Bandages, Ceintures, 62, rue du Crétinier.

VACCINATION CONTRE LA TUBERCULOSE. — Le Comité de la consultation des nourrissons conseille de faire vacciner les enfants nouveau-nés qui sont exposés à contracter la tuberculose parce qu'il existe des tuberculeux dans la maison, et surtout les enfants nés de mère tuberculeuse.

La vaccination, pour être utile, doit être faite au plus tard le deuxième jour qui suit la naissance. Son ingestion est inoffensive et ne détermine aucun trouble.

MODIFICATION DES ARRÊTS SUR LA LIGNE B DE ROUBAIX A HERSEAUX. — Comme suite à la délibération du Conseil municipal du 30 décembre 1927, adoptant un vœu émis par M. Henri Vreck, conseiller municipal, tendant à la transformation en arrêts fixes des arrêts facultatifs de la rue Traversière et de Saint-Liévin, sur la ligne B, de Roubaix à Herseaux, M. le Préfet du Nord, après avis des services intéressés, a pris le 2 mars 1928 l'arrêté ci-après :

« Les arrêts facultatifs de la rue Traversière et de St-Liévin, en direction de Roubaix, est porté à 35 mètres en avant dans cette direction.

« L'arrêt facultatif du sentier Moïse Hellin est supprimé. »

FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — MUTUELLE RETRAITE. — Le Conseil d'administration informe les sociétaires qu'ils peuvent s'adresser tous les dimanches de 9 h. 30 à midi, à la permanence, pour obtenir tous les renseignements nécessaires ainsi que le montant des primes à payer pour profiter des avantages accordés par cette mutuelle. La Caisse autonome nationale de retraite est gérée par des membres de l'U. N. C. et ne comporte aucun frais de gestion. Tous les bénéfices des placements et les intérêts élevés sont appliqués intégralement aux sociétaires anciens combattants en possession de la médaille interalliée ou du certificat provisoire de la carte du combattant. En outre l'Etat verse 25 % de la somme souscrite par l'adhérent. Indépendamment de la retraite les sommes versées par l'intéressé sont remboursées au décès.

La Section Waltrelosienne qui n'existe que depuis quelques mois prend de plus en plus d'extension, elle groupe actuellement 80 membres.

PAIEMENT DE RENTES. — Les rentes accidents du travail et rentes viagères pour la vieillesse seront payées au bureau local de la perception, rue du Moulin, estmainet Delcroix, lundi 12 mars, de 14 à 16 heures.

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Mardi 13 mars, à 20 heures, au siège, café de l'Harmonie, répétition générale.

EBOUAGE. — Les habitants des rues Leurident Noejain et du Caporal Leclercq sont informés que les jours d'enlèvement des ordures ménagères dans ces rues sont les mardi et vendredi de chaque semaine.

ETAT-CIVIL. — *Publications.* — Raymond Duval, haudronnier en cuivre et Julienne Le Guillou, tricoteuse. — Moïse Verhelst, employé de banque et Emérence Verhenneman, bonnetière.

Décès. — Auguste Deboo, 52 ans, rue de la Baillerie, 79.